

NOM (1)
Prénoms
adresse précise :
n° de téléphone (très important) :

ATTENTION

EXEMPLAIRE A RETOURNER POUR LE
Mardi 23 Janvier 2018 au plus tard

Mois de FEVRIER 2018

LES REPAS SONT A COMMANDER ET A REGLER A L'AVANCE

	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre
CANTINE				
LUNDI		5	12	19
MARDI		6	13	20
JEUDI	1	8	15	22
VENREDI	2	9	16	23



TOUTE FICHE DEPOSEE N'APPELLERA AUCUNE
MODIFICATION ET TOUT REPAS COMMANDÉ SERA DÛ
(Voir règlement)

PRIX DU REPAS	4,80 €
Saint Pierre du Bosguérard, La Haye du Theil, Saint Meslin du Bosc	3,30 €
	Une participation de 1€50 par repas est versée par ces Communes

_____ repas X _____ € = _____ €uros

Dû ou Avance = _____

TOTAL

Chèque à l'ordre du
Trésor Public